

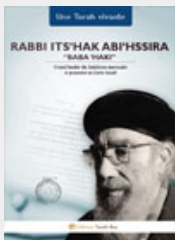


Traité Zevahim

Michna 5 - Chapitre 8

אֲבָרִין בְּאַבְרֵי בְּעָלֵי מוֹמִין,
רַבִּי אֱלִיעֶזֶר אוֹמֵר:
אִם קָרַב רֹאשׁ אֶחָד מֵהֶן,
יִקְרְבוּ כָּל הַרְאָשִׁין;
כִּרְעוּ שָׁל אֶחָד מֵהֶן,
יִקְרְבוּ כָּל הַכַּרְעִים.
וְחֻכְמִים אוֹמְרִים:
אִפְּלוּ קָרְבוּ כָּלֶם חוּץ מֵאֶחָד מֵהֶן,
יֵצֵא לְבֵית הַשְּׂרָפָה:

[Dans le cas où]des membres[des 'Olot propres au sacrifice ont été mélangés]à des membres des ['Olot défectueux], Rabbi Eliezer dit :[Bien que tous les membres soient impropres au sacrifice], si la tête de l'un d'eux a été sacrifiée, toutes les têtes seront sacrifiées,[car la tête sacrifiée est présumée avoir été celle de l'animal impropre au sacrifice. De même, si l'on a sacrifié]les pattes de l'un d'eux, toutes les pattes seront sacrifiées. Et les Sages disent : Même si tous[les membres]ont été sacrifiés sauf un,[il y a un risque que le membre restant soit le membre impropre, qui ne peut pas être sacrifié. Au contraire, tous les membres]doivent être envoyés au lieu de brûlage[dans la cour du Temple].



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions